

n° 19



Le P'TIT CAMBAIS



Bulletin Municipal de La Cambe

Décembre 2014



KARINE COIFFURE

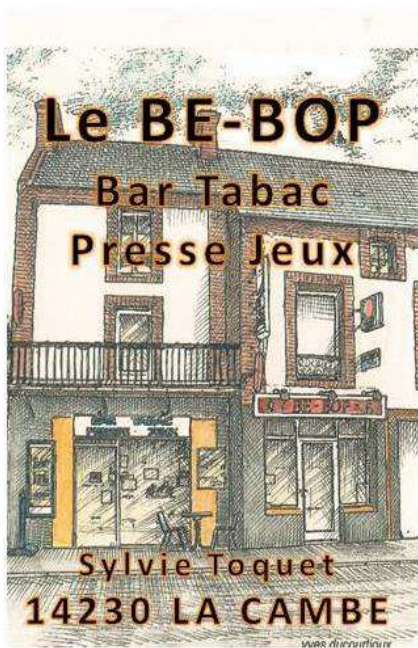
Madame LEGRAND Karine
 Le Bourg 14230 La Cambe
 ☎ 02 31 22 75 57



« au péché des délices »

- ❖ Boulangerie
- ❖ Pâtisserie
- ❖ chocolaterie

Anita et Germain FONTAINE
 RN 13 LA CAMBE 02 31 22 71 18



Micheline MAUPAS
 Commerce non sédentaire, confection
 Vente sur les marchés
 Vente dans les maisons de retraite
 La Galatine 14230 LA CAMBE
 Tétel : 02.3122.73.02

02 31 10 19 76

LES CISEAUX D'EMILIE
 Coiffure mixte
 Avec ou sans rendez-vous

La vieille place
 Impasse bougy
 14230 LA CAMBE
 Ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi
 9H/12H 14H/19H

LEROSIER RENOVATION

électricité et mise en conformité
 chauffage électrique
 doublage, isolation
 peinture
 faïence
 pose de revêtement de sol
 pose de menuiserie (porte, fenêtre...)

LA CAMBE 06.13.28.12.21

Sommaire 2014



Horaires d'ouverture de la mairie au public



Tous les jours sauf vendredi
9h00-12h00 14h00-16h30
vendredi 9h00-12h00

Tél 02 31 22 71 86 fax 02 31 51 84 42

mail : mairie@lacambe.fr

Permanence de Monsieur le Maire

En semaine 9h00-12h00 sur rendez-vous

Le samedi 11h00-12h00 sur rendez-vous

L'Agence postale communale

Horaires d'ouverture lundi, mardi, mercredi, jeudi
9h00-12h00 et 14h00-16h30
vendredi 9h00-12h00



Tél 02 31 10 06 45

Prestations financières :

Retraits d'espèces d'un CCP ou d'un compte Épargne
(montant maximum de 350 € par période de 7 jours),

Retraits et règlements par CB

Services postaux :

Vente de timbres, d'emballages Colissimo,
d'enveloppes prêt-à-poster,
Affranchissements de lettres,
de lettres recommandées, de colis.

Contrat réexpédition du courrier, remise de lettres
et de colis en instance

Il est demandé aux nouveaux arrivants de bien
vouloir se présenter en mairie, afin d'effectuer
toutes les démarches administratives.
De même, il serait souhaitable que les personnes
qui quittent la commune fassent également cette
démarche.

| | |
|------------------------------------|----------|
| Éditorial du Maire | 4 et 5 |
| Trombinoscope des élus | 6 et 7 |
| Les Vétérans sont là..... | 8 à 15 |
| Lucien nous a quitté..... | 16 |
| État-civil 2014 | 17 |
| Mémento | 18 |
| Informations mairie | 19 à 25 |
| Bien vieillir à La Cambe..... | 26 |
| Site internet..... | 27 et 28 |
| Travaux 2014 | 29 et 30 |
| Inauguration mairie..... | 31 |
| Théâtre à la ferme | 32 |
| Repas des aînés..... | 33 |
| Médiathèque intercommunale | 34 |
| Réforme des rythmes scolaires..... | 35 |
| École maternelle | 36 à 38 |
| École élémentaire..... | 39 à 41 |
| Les associations | 42 à 46 |
| Action Jeunes..... | 47 |
| Cimetière militaire allemand | 48 et 49 |
| Espace détente..... | 50 |

Vœux du Maire

Le vendredi 9 janvier à 20h00



À la salle des fêtes de La Cambe



Cambaisés, Cambais, chers concitoyens

L'année 2014 qui vient de s'écouler a été marquée par les élections municipales en mars dernier puis les européennes en mai, juste avant les festivités du 70^e anniversaire du débarquement. Même si j'ai déjà eu l'occasion de le faire, je vous renouvelle encore mes remerciements pour la confiance que vous m'avez accordée en élisant l'ensemble de la liste présentée pour ce nouveau mandat. Vous trouverez dans les pages suivantes la composition du conseil et les fonctions de chacun de ses membres.



Avant d'aller plus loin, je vous dois quelques explications claires concernant ma prise de responsabilité au sein d'Isigny-Grandcamp Intercom. Les élections à cette intercommunale qui ont fait suite aux municipales, ne se sont pas déroulées comme nous l'avions prévu et pour diverses raisons importantes, je pense sincèrement que la place de président de l'intercom aurait dû revenir à Jean-Pierre Onufryk. Cela n'a pas été le cas et personnellement, je le regrette beaucoup.

Tenant compte de ce résultat, et même si je n'avais pas prévu de prendre des responsabilités à l'intercom d'Isigny, en tant que maire de la troisième commune de la communauté, je ne pouvais laisser le bureau sans représentant de La Cambe. Je me suis donc présenté comme vice-président et j'ai été élu à la commission chargée des affaires scolaires et périscolaires. Roland Anquetil a été élu également au bureau. Nous sommes donc deux représentants de la commune au sein du bureau intercommunal.

J'ai bien conscience que les tâches qui m'attendent ne sont pas des plus faciles, mais je ferai en sorte de ne pas vous décevoir tant au niveau de la commune qu'à l'intercom. La mise en place de la réforme scolaire étant un point fort de la commission que je préside.

Je ne commenterai pas ici le résultat des élections européennes : il ne fait que refléter les résultats des autres communes du département et même de France.

Nous serons appelés aux urnes l'année prochaine pour les élections départementales (les 22 et 29 mars) et plus tard pour les régionales. Pour le moment, je n'ai pas de précision à vous apporter sachant que cela peut encore changer. Il est aussi question de regroupement d'intercommunalités : qu'en sera-t-il exactement ? Souhaitons que tout cela se décante rapidement.

À ce stade, une réflexion me vient à l'esprit : à l'heure où le gouvernement envisage et va procéder à une baisse des dotations de l'État, ne faudrait-il pas que les petites communes se regroupent afin de diminuer les frais de fonctionnement tout en restant bien sûr au sein de l'intercom. Pourquoi ne pas, par exemple, regrouper les communes de Canchy, Longueville et Deux-Jumeaux à notre commune ? La création de ce qu'on appelle « une commune nouvelle » ne pourrait qu'apporter un nouveau souffle à ces petites entités qui ont du mal à subsister seules. Bien entendu, il y aurait toujours un maire et des représentants communaux, mais la gestion serait alors centralisée sur un seul pôle et sans aucun doute plus rentable pour tous par une simple fusion administrative.

Des regroupements de communes ont été réalisés ailleurs et ça marche. Il nous appartient d'y réfléchir tous ensemble dans le respect de la démocratie et de voir si cela peut se concrétiser.

Abordons maintenant un autre point : la commémoration du 70^e anniversaire du débarquement a été une activité importante pour notre commune cette année. Nous avons mis un point d'honneur à accueillir les vétérans de la meilleure façon. Merci à tous ceux et celles qui ont participé à la réussite de cet évènement national.

Le travail de la municipalité ne se limite pas à l'organisation de fêtes et de cérémonies qui nous ont pris beaucoup de temps et d'énergie cette année. La gestion des tâches courantes journalières, les études et réalisations des différents travaux d'entretien, d'amélioration, de rénovation ne se sont pas arrêtées pour autant. Un article dans cette publication est consacré aux travaux effectués (eau et électricité) cette année dans la commune ainsi que ceux que nous envisageons de faire dans les mois à venir si cela est possible financièrement.

Depuis le début de l'année, nous disposons d'une mairie rénovée, bien appréciée par ceux qui y travaillent mais aussi par les usagers de l'agence postale ou de la mairie. Présent pratiquement tous les matins en semaine, je vois bien que l'activité y est intense et variée. Il y a eu jusqu'à 23 personnes un matin à la poste. Le fait de garder le bureau postal était bien une nécessité. Je me félicite aussi pour l'accueil qui vous est réservé par les secrétaires qui ne s'arrête pas au travail de secrétariat, mais peut aller plus loin si cela s'avère nécessaire, je pense en particulier à l'aide apportée aux personnes d'un certain âge pour remplir des documents ou les conseiller.

J'aimerais partager beaucoup d'autres choses avec vous mais il faut savoir se limiter. L'exercice de maire est à la fois passionnant, exigeant, pas toujours facile certes : fait-on les bons choix ? Répond-t-on aux attentes des habitants ? Il reste que le fait de travailler en équipe est primordial et aide à prendre les décisions que l'on pense être les plus appropriées.

Je terminerai en remerciant toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de cette édition de notre « Petit Cambais », le site internet mis en place apportera les informations au gré du temps. Je sais que je peux compter sur l'ensemble de la municipalité (secrétaires, agents techniques, conseillers et adjoints) pour m'aider à vous faciliter la vie de tous les jours et je tiens à les remercier pour leur implication.

Bonne lecture à vous tous.

Votre Maire

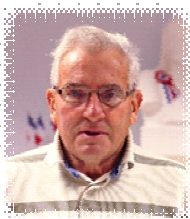
Bernard LENICE

LE TROMBINOSCOPE DE NOS ÉLUS



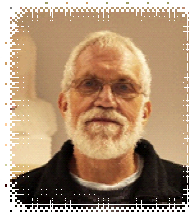
Maire

Bernard
LENICE



1^{er} Adjoint

Roland
ANQUETIL



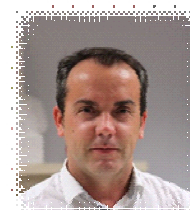
2^{er} Adjoint

Yves
GUILLEMAIN



3^{er} Adjoint

Jean-Pierre
ONUFRYK



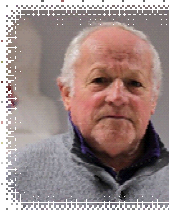
Conseiller

Yannick
PERROT



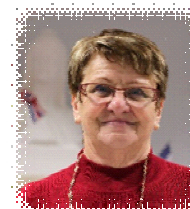
Conseiller

Gérard
DUMAY



Conseiller

Pierre
ROUSSEL



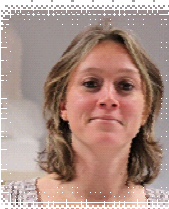
Conseillère

e
ALIX



Conseillère

Gaëlle
ROMANOFF



Conseillère

Cécile
JOUAN



Conseiller

Sébastien
LIGNER



Conseiller

William
PERRON



Conseillère

Marie-Pierre
MARIE



Conseiller

Jean-Louis
LE CANU



Conseillère

Sylvie
BRION

COMMISSION COMMUNALE

Commission finances

Bernard LENICE
Roland ANQUETIL
Yves GUILLEMAIN
Jean-Pierre ONUFRYK
Mireille ALIX
Gaëlle ROMANOFF
Cécile JOUAN

Commission travaux, voirie et sécurité

Bernard LENICE
Roland ANQUETIL
Yves GUILLEMAIN
Yannick PERROT
Sébastien LIGNER
Jean-Louis LE CANU

Commission marais

Bernard LENICE
Roland ANQUETIL
Gérard DUMAY
Pierre ROUSSEL
Mireille ALIX
William PERRON
Jean-Louis LE CANU

Commission information et communication

Bernard LENICE
Yves GUILLEMAIN
Jean-Pierre ONUFRYK
Yannick PERROT
Gaëlle ROMANOFF
Marie-Pierre MARIE

Commission environnement, culture et aménagement

Bernard LENICE
Roland ANQUETIL
Mireille ALIX
William PERRON
Jean-Louis LE CANU
Sylvie BRION

Commission extra communale : Patrimoine, histoire et mémoire

Bernard LENICE
Yannick PERROT
Gérard DUMAY
Pierre ROUSSEL
Christine PARIS
Aline RENAULT

Commission Communale d'Action Sociale (CCAS)

élus par le Conseil Municipal

Bernard LENICE
Gaëlle ROMANOFF
Marie-Pierre MARIE
Sylvie BRION

SIRTOM

Jean-Pierre ONUFRYK
Roland ANQUETIL

SDEC Energie et du SIGAZ

Pierre ROUSSEL
Sébastien LIGNER

Syndicat Omaha Beach

Bernard LENICE
Yves GUILLEMAIN

CNAS

Bernard LENICE
Stéphanie GORON **rédacteur**

Parc du Marais

Gérard DUMAY **titulaire**
William PERRON **suppléant**

ADTLB

Yannick PERROT **titulaire**
Gérard DUMAY **suppléant**

ADMR

Gaëlle ROMANOFF **titulaire**
Sylvie BRION **suppléante**

Correspondant défense

Pierre ROUSSEL

Syndicat du Collège d'Isigny Sur Mer

William PERRON **titulaire**
Gaëlle ROMANOFF **suppléante**

Natura 2000

Gérard DUMAY **titulaire**

Membres nommés par le Maire

Simone CANUET
Marcel VINCENT
Catherine RENOUF
Jacques GIBERT

les vétérans sont là !



8 juin 1944

Au petit matin le 8 juin 1944, des habitants de La Cambe aperçoivent, en haut du bourg, deux colonnes de soldats encadrant un char : amis ou ennemis ? Un des habitants va s'informer : plus de doute, c'est la libération du village. Les soldats du 175^e RI de la 29^e Division US et du 747^e bataillon de Chars qui lui est rattaché avancent et se voient offrir par la population lait, cidre, calva... Mais la joie est de courte durée, filant sur la N13 direction Isigny-sur-Mer, ils sont pris pour cible par une attaque aérienne (1), les morts et les blessés jonchent la rue, une maison du bas du bourg va servir, dans l'urgence, d'infirmerie et de salle d'opération.

4 juin 2014, ils reviennent...

Depuis la veille, l'effervescence est à son comble à la mairie : employés communaux, conseillers, amis bénévoles tous unis pour accueillir avec un maximum d'organisation, de respect et de fête les vétérans américains de la 29^e Division US et les autres vétérans anglais, australiens venus se joindre à leurs camarades



Le mercredi, en début d'après midi, la place de l'église est prise d'assaut par les habitants de La Cambe venus en masse accueillir les vétérans. Les enfants des écoles agitant des drapeaux américains et leurs enseignants sont en bonne place : les vétérans se sont battus pour la liberté des générations futures. Ce 4 juin à La Cambe des jeunes de tous âges sont présents et leur présence donne un sens plus fort à l'hommage que nous leur rendons.

Drapeaux, banderoles et fleurs décorent le cœur de la commune. Cette journée a été préparée de longue date par la mairie, les habitants et M. Mickaël Yannaghas officiellement chargé d'accueillir le groupe de la 29^e Division américaine à Saint-Lô, leur base, pour ce séjour mémorable de 2014.

Ils étaient déjà venus pour le 65^e anniversaire du débarquement, ils avaient fort apprécié l'accueil des habitants de La Cambe, ils voulaient revenir et c'est avec une énorme joie que nous avons appris leur décision. Un grand merci à Mickaël Yannaghas d'avoir été ce lien si précieux et apprécié entre le groupe de la 29^e et la commune.



M. Mickaël YANNAGHAS et le Général WHITTINGTON

Après quelques heures d'attente, vite oubliées, le bus amenant le groupe de la 29^e arrive : chaque vétéran est accompagné par un jeune militaire américain. Un groupe de 5 militaires portant les drapeaux ouvrent le défilé des vétérans sous les applaudissements du public. Le maire, M. Lenice, prononce un bref discours et la plaque est dévoilée par Steven MELNIKOFF et Joseph STEI-MEL, du 175^e RI présents le 8 juin 1944 ; 2 enfants de La Cambe les accompagnent.



Après la prière et la bénédiction par le Père Daniel Lefrançois, les deux vétérans, le Général Whittington, le maire et 2 enfants déposent de belles gerbes. Puis les sonneries aux morts américaine et française résonnent dans l'émotion générale, s'en suivent les deux hymnes par l'orchestre de la 29^e. M. Lenice invite ensuite tout le monde à suivre le défilé qui remonte jusqu'à la salle des fêtes, la cérémonie continue...

Là, les vétérans, installés devant le podium, reçoivent des mains des enfants les cadeaux offerts par la commune : set de table (avec photos de 1944 et la photo des enfants des écoles), un flacon rempli de sable d'Omaha et une boîte de biscuits, chacun aux couleurs du D-DAY, des cadeaux offerts par des habitants sont également distribués. Après les discours en français et en anglais, c'est la joyeuse cohue, les clic clac des photos souvenirs, les belles rencontres entre ces vétérans que nous chérissons tant et les personnes présentes, jeunes, moins jeunes, parfois venues de loin pour cet hommage si émouvant et qui restera dans nos mémoires de cambais.



John TRZASKOS,
115^e Régiment d'Infanterie, 29^e Div. US

Harold BAUMGARTEN,
Cie B, 116^e Régiment d'Infanterie 29^e Div.US

Arden EARLL, Easy Green Omaha, 116^e Régiment d'Infanterie, 29^e

(1) Voir le livre « En juin 44, j'avais ton âge : paroles données, paroles cueillies » réédité cette année par la commune pour la troisième fois. En vente à la mairie 15€

Les vétérans présents ce mercredi 4 juin 2014 à La Cambe :

Eric RACKHAM, Royal Army Service Corps

Leslie DOBINSON, 2th Tactical Air Force R.A.F (rattaché à la 29^e)

Joan COOK, Women's Auxiliary Air Force

Edward TIERNEY 314^e groupe de transport aérien US

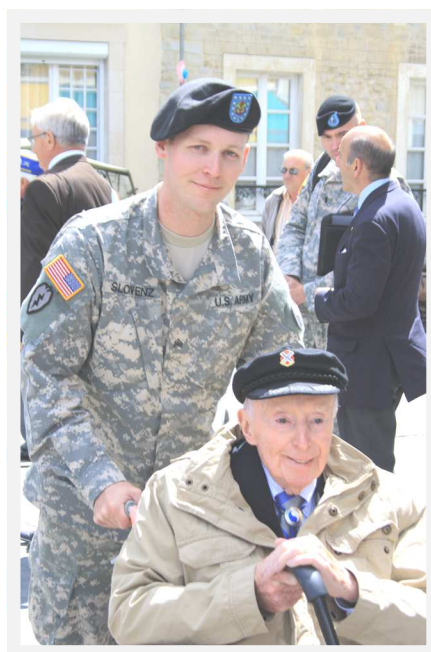
Jean Tierney 806^e escadron médical d'évacuation aérienne (806th Squadron Flight Nurse) US.



Steven MELNIKOFF , 175e Régiment d'Infanterie, 29e Division US (qui a libéré La Cambe)



Joseph STEIMEL, 175^e Régiment d'Infanterie, 29^e Division US (qui a libéré La Cambe)



Donald MC CARTHY, Easy Green Omaha, 116^e Régiment d'Infanterie 29^e Div. US



Morley PIPER, 115^e Régiment d'Infanterie, 29^e Div. US



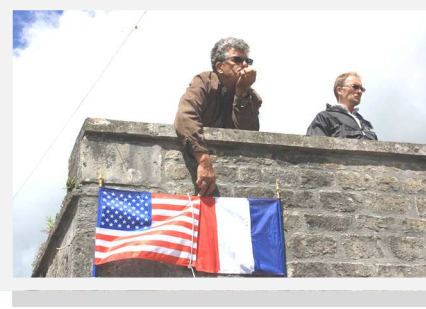
**Cérémonie du
4 juin 2014**



**Jim KUNDLE, 370th Fighter
Group 9th Army Air Force US**



Cérémonie du
4 juin 2014



**Cérémonie aux monuments aux Morts et au Cimetière allemand le 8 juin 2014
avec Mme Suzanne WASUM-RAINER Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en France**



BAL DE LA LIBERATION



Le 7 juin dernier, la Mairie a souhaité s'associer avec le comité des fêtes de la commune pour offrir à la population à l'occasion du 70^e anniversaire du débarquement, un bal populaire animé par notre musicien local Jean-Louis LE CANU. Pour une première, ce fut une réussite.

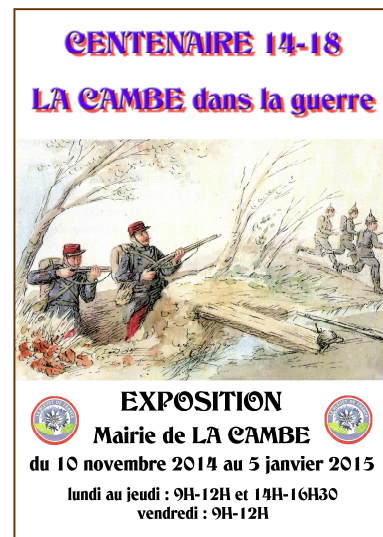
Le Maire d'Oberarnbach, Arnaud ECKEL et son adjoint, ville avec laquelle nous sommes jumelés nous ont fait l'honneur de leur présence.



CENTENAIRE

1914-1918

1914-1918



Exposition « LA CAMBE dans la guerre » dans les locaux de la Mairie du 10 Novembre 2014 au 5 Janvier 2015, aux heures d'ouverture habituelles.

Nous remercions vivement les habitants de La Cambe ainsi que l'A.M.P.R.E. et les éditions OREP qui ont eu l'amabilité de fournir des documents, ainsi que les personnes ayant collaboré à la réalisation de cette exposition, en particulier les secrétaires de mairie qui ont toujours répondu avec beaucoup de courtoisie et d'empressement à toutes les sollicitations dont elles ont été l'objet .

1914 : Le 29 Juin 1914, l'archiduc d'Autriche François Ferdinand, neveu et héritier du vieil Empereur François Joseph est assassiné à Sarajevo par Princip un Serbe de Bosnie .

Très rapidement, le « jeu des alliances » précipite l'Europe puis le Monde dans la guerre.

Les hommes en âge de partir (20 ans), sont immédiatement mobilisés ; les Cambais reçoivent l'ordre de se rendre à Caen, puis partent très vite pour une guerre qu'on leur annonce comme courte...

Ils vont être de toutes les grandes offensives ; on les retrouve en Belgique lors de la retraite française (quatre Cambais sont tués à la bataille dite de Charleroi), et ils se battent sur la Marne, empêchant les Allemands de s'emparer de Paris (cinq Cambais perdent la vie).

Nous sommes alors dans la guerre de « mouvement » qui pousse à l'offensive à outrance. Nos hommes ont un équipement mal adapté (lourd paquetage, uniforme voyant, pas de casque digne de ce nom, etc.), les charges contre l'ennemi sont très souvent plus héroïques qu'utiles (22 Août 1914 : 27 000 morts).

Les réservistes partent au front car le manque d'hommes se fait déjà sentir.

Fin 1914, nos « bonhommes » ou « bounhommes » comme ils s'appellent entre eux, et non « poilus » (mot inventé par les journalistes de l'époque), commencent à creuser des tranchées de façon très souvent empirique (au début), et cherchent à se protéger des obus, des grenades, des tireurs allemands, de la boue ; le tout dans un environnement dévasté et dans des paysages agricoles qui ne sont plus que trous d'obus ; leur cœur d'agriculteur se désole de cette situation.

Mais ils ne sont qu'au début d'un conflit qui va durer plus longtemps que prévu .



Mardi 18 novembre, l'exposition commémorant le début de la guerre 1914-1918 a reçu la visite des classes de notre école. M. Gondolf était accompagné de **Mmes Allain et Vimard**

Les enfants se sont montrés curieux et attentifs aux explications qui leur étaient données, et ont posé de nombreuses questions. Ils avaient été remarquablement préparés par leurs enseignants.

La presse locale s'est également associée à cette visite et a pris des photos. Nous nous félicitons de l'implication de tous pour que ce devoir de mémoire se perpétue le plus longtemps possible et nous nous y emploierons.

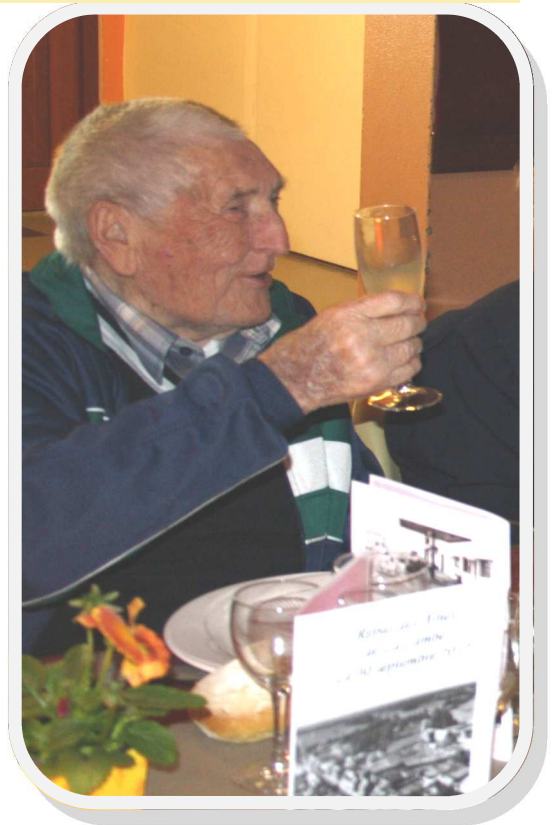


Lucien Rigault nous a quitté.

Monsieur Lucien Rigault est décédé le 11 novembre à Bayeux. La famille a souhaité que son inhumation se fasse dans la plus stricte intimité.

Nous avons respecté cette volonté mais, étant donné le personnage qu'il était et ce qu'il avait fait en particulier pour les jeunes Cambais, nous souhaitons vous en faire part ici, dans notre bulletin communal.

Né en 1925 et Grandcopais d'origine, il arrive à La Cambe en 1950 où il exerce le métier de coiffeur et fonde le premier « Club de foot » de la commune en 1960. Il en devient le président en 1961. En 1994, il reçoit la médaille de la ligue de football et est décoré de la médaille d'argent de la Fédération de football en 2000 par Aimé Jaquet (sélectionneur de la fameuse équipe de France championne du monde en 1998).



Il était fier de cette médaille reçue en présence de Claude Simonet (Président de la Fédération Française) et de Jean-Pierre Escalette (Président de la Fédération du Calvados).

La mairie de La Cambe lui rend les honneurs en baptisant le stade qu'il avait souhaité pour les jeunes, le 1^{er} février 2009 à son nom. Beaucoup d'anciens footballeurs du club et bien entendu les plus jeunes se sont retrouvés autour de Lucien ce jour-là pour lui témoigner leur affection.



Lucien a pu ainsi emporter avec lui les souvenirs liés à ce sport pour lequel il avait beaucoup donné. Comme d'autres avant lui, Lucien a apporté sa pierre à notre histoire communale, les apprentis footballeurs qui courent et tapent dans le ballon sur le « stade Lucien Rigault », lui doivent beaucoup.

Au revoir Lucien...



État civil 2014

Naissances

Toutes nos félicitations aux heureux parents



Estheban LAURENT né le 1 avril 6458,
domicilié « Rues des Ecoles »

Yanis FÉRON né le 9 mai 6458,
domicilié « La Blanche »

Zoé DUCHEMIN née le 74 mai 6458,
domiciliée « Les Vignets »

Nolhan BEAUMEL né le 69 novembre 6458,
domiciliée « Lotissement La Forge »

Mariage Félicitations aux heureux mariés

1^{er} mariage dans la nouvelle salle de conseil

Morgan LAMARE et Xavier MONTIGNY

mariés le 27 septembre 2014



Décès

Toutes nos condoléances aux familles dans la peine

Gilbert LECUYER décédé le 64 février 6458

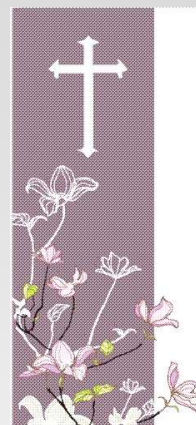
Robert AMPE décédé le 69 février 6458

Hervé TARIN décédé le 55 mars 6458

Ludovic ROGER décédé le 55 juin 6458

Jean-Jacques JEANNE décédé le 50 août 6458

Lucien RIGAULT décédé le 55 novembre 6458



Mémento

| | |
|------------------------------------|----------------|
| SAPEURS POMPIERS | 18 |
| GENDARMERIE | 17 |
| SAMU - URGENCES MEDICALES | 15 |
| SIAD (soins infirmiers à domicile) | 02 31 21 57 74 |
| ADMR Trévières | 02 31 22 47 61 |
| ADMR (Portage de repas) | 02 31 22 22 31 |
| Dr ONUFRYK et COMMELIN | 02 31 22 71 10 |
| PHARMACIE LA CAMBE | 02 31 22 72 79 |

INFIRMIERS (ÈRES)

ISIGNY SUR MER

Me HAUTEFORT-TURPIN,
M. NAULEAU
02 31 22 10 36
Mmes LEBOURG, COLIN et
PHILIBIEN
02 31 22 09 14

GRANDCAMP MAISY

Mme GUILLARD Laëtitia
02 31 22 67 70
Mme LECOURTOIS Aurélie
02 31 22 39 70
Mme JOLY Sabine
02 31 51 94 50

ADMINISTRATION

TRÉSOR PUBLIC ISIGNY-SUR-MER
02 31 22 03 46
ISIGNY GRANDCAMP INTERCOM
02 31 51 62 42
AGENCE POSTALE LA CAMBE
02 31 10 06 45
SOUS PRÉFECTURE DE BAYEUX
02 31 51 40 50

SAUR (service des eaux)

Service abonné : **02 14 37 40 00**
N° URGENCE FUITE : **02 14 37 40 09**

GÎTES et CHAMBRES D'HÔTES

| | |
|---|----------------|
| Philippe et Catherine DESPREZ : Route des Vignets | 02.31.22.74.02 |
| Régine LEDEVIN : Savigny | 02.31.21.12.33 |
| Pascal BRIERE : Le Marais | 02.31.21.96.37 |
| Claudine DESOUBEAUX : Ferme de la Vallée | 02.31.22.15.46 |
| Myriam LEGRAIN : La Vieille Place | 02.31.78.63.56 |
| Jean-Louis LE CANU : Lieu Besnard | 02.31.22.72.84 |
| Claudine et Bernard KARGER : 43 Rue Principale | 02.31.22.70.66 |
| Patricia KIEFFER et Laurent GAUDIN : Lieu Besnard | 02.31.51.07.52 |
| Nigel WEAVER : Les Tisserands, 6 Rue de Thoville | 02.31.22.27.30 |
| Stéphanie TOQUET : Carrefour Got | 02.31.21.39.15 |
| Sébastien HAMEL : Carrefour Got | 06.61.40.40.27 |

Camping « Les Pommiers »

Joëlle LAPERRUQUE : Les Vignets 02 31 22 74 92



A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans)

L'allongement de cinq ans concerne les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes d'identité sécurisée pour les personnes mineures.

Comment obtenir une carte d'identité ?

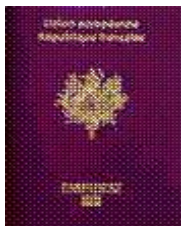
Pièces à fournir pour toute demande :

Livret de Famille, 1 extrait d'acte de naissance (à demander à la Mairie du lieu de naissance), 2 photos récentes (normes en vigueur), 1 justificatif de domicile (facture EDF, SAUR...), ancienne carte, empreinte digitale prise en mairie et copie carte d'identité des parents pour les mineurs

En cas de perte ou de vol :

Déclaration de perte ou de vol (faite à la Mairie ou Gendarmerie) et un timbre fiscal de 25€.

Comment obtenir un passeport ?



S'adresser à la mairie de Trévières

Place Charles Delangle
14710 TRÉVIÈRES
02 31 22 50 44

lundi, mardi, jeudi, vendredi
9h00-12h00 et 14h00-16h00
mercredi 9h00-12h00

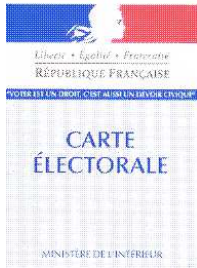
Sans rendez-vous

Pièces à fournir pour toute demande :

Livret de famille, 1 extrait d'acte de naissance (à demander à la Mairie du lieu de naissance), 1 photo récente (norme en vigueur), 1 justificatif de domicile (facture EDF, SAUR...), 1 carte d'identité en cours de validité, Ancien passeport et les timbres fiscaux :

- 86 € personnes majeures
- 42 € pour + de 15 ans
- 17 € pour mineurs - de 15 ans

Inscription sur les listes électorales



Pour pouvoir voter, il est nécessaire de se faire inscrire sur les listes électorales de la commune **avant le 31 décembre**.

Vous présenter en mairie muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Carte grise

Imprimé demande d'immatriculation

Carte grise (si changement d'adresse) s'adresser à la Sous-préfecture de Bayeux

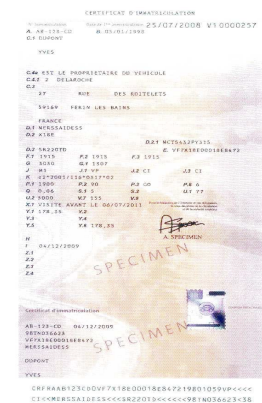
Ou Préfecture de Caen

Justificatif de domicile de - de 6 mois (EDF, avis d'imposition...)

Carte d'identité recto-verso

Contrôle technique

Titre payant



EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE

Personnes nées en France : s'adresser

Casier judiciaire
107 Rue de Landreau
44070 NANTES

Personnes nées à l'étranger : s'adresser

Service central du casier judiciaire
23 Allée d'Orléans
44035 NANTES CEDEX

Cette demande peut être effectuée par internet

<https://cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20>

DEMANDE D'ACTE D'ETAT CIVIL

Extrait d'acte de naissance :

S'adresser à la mairie du lieu de naissance, en indiquant la date de naissance, nom et prénoms.

Extrait d'acte de mariage :

S'adresser à la mairie du lieu de mariage, en indiquant la date de mariage, nom et prénoms du conjoint.

Extrait d'acte de décès :

S'adresser à la mairie du lieu de décès, en indiquant la date de décès, nom et prénoms du défunt.

Pour toute demande, joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.




Calendrier 2015

Mercredi, tous les 15 jours à partir du 11 mars 2015

| Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |
|---------|---------|------|-------|------|------|---------|------|-----------|---------|----------|----------|
| 1 J | 1 D | 1 D | 1 M | 1 V | 1 L | 1 M | 1 S | 1 M | 1 J | 1 D | 1 M |
| 2 V | 2 L | 2 L | 2 J | 2 S | 2 M | 2 J | 2 D | 2 M | 2 V | 2 L | 2 M |
| 3 S | 3 M | 3 M | 3 V | 3 D | 3 M | 3 V | 3 L | 3 J | 3 S | 3 M | 3 J |
| 4 D | 4 M | 4 M | 4 S | 4 L | 4 J | 4 S | 4 M | 4 V | 4 D | 4 M | 4 V |
| 5 L | 5 J | 5 J | 5 D | 5 M | 5 V | 5 D | 5 M | 5 S | 5 L | 5 J | 5 S |
| 6 M | 6 V | 6 V | 6 L | 6 M | 6 S | 6 L | 6 J | 6 D | 6 M | 6 V | 6 D |
| 7 M | 7 S | 7 S | 7 M | 7 J | 7 D | 7 M | 7 V | 7 L | 7 S | 7 L | 7 L |
| 8 J | 8 D | 8 D | 8 M | 8 V | 8 L | 8 M | 8 S | 8 M | 8 J | 8 D | 8 M |
| 9 V | 9 L | 9 L | 9 J | 9 S | 9 M | 9 J | 9 D | 9 M | 9 V | 9 L | 9 M |
| 10 S | 10 M | 10 M | 10 V | 10 D | 10 M | 10 V | 10 L | 10 J | 10 S | 10 M | 10 J |
| 11 D | 11 M | 11 M | 11 S | 11 L | 11 J | 11 S | 11 M | 11 V | 11 D | 11 M | 11 V |
| 12 L | 12 J | 12 J | 12 D | 12 M | 12 V | 12 D | 12 M | 12 S | 12 L | 12 J | 12 S |
| 13 M | 13 V | 13 V | 13 L | 13 M | 13 S | 13 L | 13 J | 13 D | 13 M | 13 V | 13 D |
| 14 M | 14 S | 14 S | 14 M | 14 J | 14 D | 14 M | 14 V | 14 L | 14 M | 14 S | 14 L |
| 15 J | 15 D | 15 D | 15 M | 15 V | 15 L | 15 M | 15 S | 15 M | 15 J | 15 D | 15 M |
| 16 V | 16 L | 16 L | 16 J | 16 S | 16 M | 16 J | 16 D | 16 M | 16 V | 16 L | 16 M |
| 17 S | 17 M | 17 M | 17 V | 17 D | 17 M | 17 V | 17 L | 17 J | 17 S | 17 M | 17 J |
| 18 D | 18 M | 18 M | 18 S | 18 L | 18 J | 18 S | 18 M | 18 V | 18 D | 18 M | 18 V |
| 19 L | 19 J | 19 J | 19 D | 19 M | 19 V | 19 D | 19 M | 19 S | 19 L | 19 J | 19 S |
| 20 M | 20 V | 20 V | 20 L | 20 M | 20 S | 20 L | 20 J | 20 D | 20 M | 20 V | 20 D |
| 21 M | 21 S | 21 S | 21 M | 21 J | 21 D | 21 M | 21 V | 21 L | 21 M | 21 S | 21 L |
| 22 J | 22 D | 22 D | 22 M | 22 V | 22 L | 22 M | 22 S | 22 M | 22 J | 22 D | 22 M |
| 23 V | 23 L | 23 L | 23 J | 23 S | 23 M | 23 J | 23 D | 23 M | 23 V | 23 L | 23 M |
| 24 S | 24 M | 24 M | 24 V | 24 D | 24 M | 24 V | 24 L | 24 J | 24 S | 24 M | 24 J |
| 25 D | 25 M | 25 M | 25 S | 25 L | 25 J | 25 S | 25 M | 25 V | 25 D | 25 M | 25 V |
| 26 L | 26 J | 26 J | 26 D | 26 M | 26 V | 26 D | 26 M | 26 S | 26 L | 26 J | 26 S |
| 27 M | 27 V | 27 V | 27 L | 27 M | 27 S | 27 L | 27 J | 27 D | 27 M | 27 V | 27 D |
| 28 M | 28 S | 28 S | 28 M | 28 J | 28 D | 28 M | 28 V | 28 L | 28 M | 28 S | 28 L |
| 29 J | | 29 D | 29 M | 29 V | 29 L | 29 M | 29 S | 29 M | 29 J | 29 D | 29 M |
| 30 V | | 30 L | 30 J | 30 S | 30 M | 30 J | 30 D | 30 M | 30 V | 30 L | 30 M |
| 31 S | | 31 M | | 31 D | | 31 V | 31 L | | 31 S | | 31 J |

via icalendrier.fr

 Collecte de déchets verts

 Collecte des branches

BIEN VIVRE A LA CAMBE



BRUIT (Engins motorisés)

Merci de bien vouloir respecter les horaires pour l'utilisation d'engins bruyants tels que tondeuses thermiques, tronçonneuses, motoculteurs... à savoir :

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Arrêté Préfectoral du 21 novembre 2008

RESPECTONS NOTRE COMMUNE



Ramassez les déjections de votre chien

Les déjections canines représentent une pollution, ne pas les ramasser est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à **35 euros**.

LES HORAIRES HIVER DU RESEAU DECHETTERIES

| HORAIRE HIVER | LUNDI | | MARDI | | MERCREDI | | JEUDI | | VENDREDI | | SAMEDI | |
|---|--------|------------|---------|------------|----------|------------|--------|------------|----------|------------|--------|------------|
| | Matin | Après-midi | Matin | Après-midi | Matin | Après-midi | Matin | Après-Midi | Matin | Après-midi | Matin | Après-midi |
| Bretteville l'Orgueilleuse <i>rd 83 Le Bas des Prés</i> | | 14h/17h | | 14h/17h | 9h/12h | 14h/17h | | 14h/17h | | 14h/17h | 9h/12h | 14h/17h |
| Creully <i>ZI d'activité Sud</i> | | 14h/17h | | 14h/17h | 9h/12h | 14h/17h | | 14h/17h | | 14h/17h | 9h/12h | 14h/17h |
| Courseulles s/Mer <i>ZI Est Route de Revièrs</i> | | 14h/17h | | 14h/17h | 9h/12h | 14h/17h | | 14h/17h | | 14h/17h | 9h/12h | 14h/17h |
| Esquay sur Seulles <i>RD 126 SEA</i> | | 14h/17h | | 14h/17h | 9h/12h | 14h/17h | | 14h/17h | | 14h/17h | 9h/12h | 14h/17h |
| Port en Bessin <i>ZI rue des Albatros</i> | 9h/12h | 14h/17h | 10h/12h | | 9h/12h | 14h/17h | | | 10h/12h | 14h/17h | 9h/12h | 14h/17h |
| Fontenay le Pesnel <i>5 route de Cristot</i> | | 14h/17h | | | 9h/12h | 14h/17h | 9h/12h | 14h/17h | | 14h/17h | 9h/12h | 14h/17h |
| Le Molay Littry <i>ZA Rue Denis Papin</i> | | 14h/17h | | | 9h/12h | 14h/17h | 9h/12h | 14h/17h | | 14h/17h | 9h/12h | 14h/17h |
| Ecrammeville <i>RD 124 Les Cotils</i> | | 14h/17h | | | | 14h/17h | | | | | 9h/12h | 14h/17h |
| Grandcamp Maisy <i>Parc d'activités</i> | | 14h/17h | | | 9h/12h | 14h/17h | 9h/12h | 14h/17h | | 14h/17h | 9h/12h | 14h/17h |
| Vaucelles <i>ZA Route de Cherbourg</i> | | 14h/17h | | 14h/17h | 9h/12h | 14h/17h | | 14h/17h | | 14h/17h | 9h/12h | 14h/17h |
| Isigny sur Mer <i>RD 5 route de Littry</i> | | 14h/17h | | 14h/17h | | 14h/17h | | | | 14h/17h | 9h/12h | 14h/17h |
| Mesnil clinchamps <i>La Lande</i> | | 14h/17h | | | 9h/12h | 14h/17h | | 14h/17h | | 14h/17h | 9h/12h | 14h/17h |

LES HORAIRES ETE DU RESEAU DECHETTERIES

| HORAIRE ETE | LUNDI | | MARDI | | MERCREDI | | JEUDI | | VENDREDI | | SAMEDI | |
|---|--------|------------|---------|------------|----------|------------|--------|------------|----------|------------|--------|------------|
| | Matin | Après-midi | Matin | Après-midi | Matin | Après-midi | Matin | Après-Midi | Matin | Après-midi | Matin | Après-midi |
| Bretteville l'Orgueilleuse <i>rd 83 Le Bas des Prés</i> | | 14h/18h | | 14h/18h | 9h/12h | 14h/18h | | 14h/18h | | 14h/18h | 9h/12h | 14h/18h |
| Creully <i>ZI d'activité Sud</i> | | 14h/18h | | 14h/18h | 9h/12h | 14h/18h | | 14h/18h | | 14h/18h | 9h/12h | 14h/18h |
| Courseulles S/Mer <i>ZI Est Route de Revièrs</i> | | 14h/18h | | 14h/18h | 9h/12h | 14h/18h | | 14h/18h | | 14h/18h | 9h/12h | 14h/18h |
| Esquay sur Seulles <i>RD 126 SEA</i> | | 14h/18h | | 14h/18h | 9h/12h | 14h/18h | | 14h/18h | | 14h/18h | 9h/12h | 14h/18h |
| Port en Bessin <i>ZI rue des Albatros</i> | 9h/12h | 14h/18h | 10h/12h | | 9h/12h | 14h/18h | | | 10h/12h | 14h/18h | 9h/12h | 14h/18h |
| Fontenay le Pesnel <i>5 route de Cristot</i> | | 14h/18h | | | 9h/12h | 14h/18h | 9h/12h | 14h/18h | | 14h/18h | 9h/12h | 14h/18h |
| Le Molay Littry <i>ZA Rue Denis Papin</i> | | 14h/18h | | | 9h/12h | 14h/18h | 9h/12h | 14h/18h | | 14h/18h | 9h/12h | 14h/18h |
| Ecrammeville <i>RD 124 Les Cotils</i> | | 14h/18h | | | | 14h/18h | | | | | 9h/12h | 14h/18h |
| Grandcamp Maisy <i>Parc d'activités</i> | | 14h/18h | | | 9h/12h | 14h/18h | 9h/12h | 14h/18h | | 14h/18h | 9h/12h | 14h/18h |
| Vaucelles <i>ZA Route de Cherbourg</i> | | 14h/18h | | 14h/17h | 9h/12h | 14h/18h | | 14h/18h | | 14h/18h | 9h/12h | 14h/18h |
| Isigny sur Mer <i>RD 5 route de Littry</i> | | 14h/18h | | 14h/17h | | 14h/18h | | | | 14h/18h | 9h/12h | 14h/18h |
| Mesnil clinchamps <i>La Lande</i> | | 14h/18h | | | 9h/12h | 14h/18h | 9h/12h | 14h/18h | | 14h/18h | 9h/12h | 14h/18h |



Les déchets acceptés



GRAVATS



METAUX



CARTONS



DECHETS VERTS



BOIS



TOUT VENANT



HUILE DE VIDANGE



HUILE DE FRITURE



PILES



BATTERIES



DEEE
Déchets Electroniques et
Electroniques



CARTOUCHE
ENCRE



DMS
Déchets Ménagers
Spéciaux

Tous les déchets n'appartenant pas à la catégorie « acceptés », seront refusés.

L'amiante lié est accepté sur rendez vous sur les déchèteries de Creully, Isigny sur Mer, Vaucelles et de Maisoncelles Pelvey.

Merci : De respecter les instructions du gardien et le tri effectué sur la déchèterie
De conserver la propreté du site
De respecter les horaires (se renseigner sur le site internet ou auprès du secrétariat)



Guide du tri ...tu tries, je recycle, nous valorisons

Dans le conteneur, le bac ou le sac jaune

Bouteilles et flacons en plastique avec bouchons

Briques alimentaires, cartons

Métal

Journaux, magazines, prospectus et enveloppes

Pensez à aplatis vos emballages !

Dans le conteneur vert

Bouteilles

Bocaux et pots

Sont exclus la vaisselle, les pots de fleur, les ampoules, les miroirs et les vitres.

Dans le composteur

Herbes arrachées, feuilles et plantes fanées, brindilles, pailles...

Le marc de café, le thé, les infusions, les cendres, la sciure, les épluchures...

A la poubelle

Sacs et films plastique, barquettes polystyrène, petits emballages (yaourts, pots de crème...)

Articles d'hygiène, papiers et cartons souillés et gras, bris de vaisselle de porcelaine et de faïence.



Renseignements : SEROC au 02 31 51 69 60
www.seroc-bayeux.fr



LE RECENSEMENT MILITAIRE donne des **DROITS**

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Où ? → À la mairie de domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).
Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

EN SAVOIR PLUS
www.defense.gouv.fr/jdc

QUI ? Garçons et filles de nationalité française.

Où ? À la mairie de ton domicile

QUAND ? Dès 16 ans

AVEC QUOI ? Ta carte d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

POURQUOI ? Pour être inscrit sur les listes électorales.

Pour te présenter aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire, etc....)

CENTRE DU SERVICE NATIONAL DE CAEN

Pour plus de renseignements, contacter le **02.31.38.47.50**

Par courrier électronique csn-caen.sec.fct@intradef.gouv.fr

VOUS ETES VICTIME OU TEMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17 OU 112

OPPOSITION BANCAIRE : 0 892 705 705

OPPOSITION CHEQUIER : 0 892 68 32 08

BLOCAGE TELEPHONES PORTABLES :

SFR : 10 23

Orange : 0 800 100 740

Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

Free : 32 44



Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



Pensez à verrouiller vos portes et fenêtres, à fermer vos volets et votre portail.



Placez en lieu sûr et éloignés des accès vos bijoux, moyens de paiement, clés de voiture. Il est conseillé de ne pas laisser d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.



En cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée...



Les policiers et les gendarmes sont à votre service. Demandez leur conseil, signalez tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.



Une urgence, composez le 17 ou le 112.

Retrouvez plus d'informations sur
www.interieur.gouv.fr



Prévention contre le CAMBRIOLAGE





| L'ÉLAGAGE |

| Allier Sécurité, environnement et qualité de fourniture |



L'ÉLAGAGE

Les consignes de sécurité :

Même sans toucher directement une ligne, l'électrisation est possible en raison du phénomène dit « d'amorçage ».

Il est donc vivement recommandé :

- de ne pas toucher et de ne pas s'approcher d'une ligne à terre,
- de ne jamais toucher un arbre ni une branche en contact ou très proche d'une ligne,
- d'envoyer une déclaration de travaux avant toute intervention d'élagage à proximité d'une ligne, par fax au **02 31 30 31 58** ou par courrier au moins 10 jours avant le début des travaux :

ERDF – Service Déclaration de travaux
 8/10 Promenade du Fort – BP 163
 14010 CAEN Cedex
 www.protys.fr ou
 www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr

Si vous repérez une situation dangereuse, contactez immédiatement le service dépannage d'ERDF au

09 726 750 14
(24h/24, 7j/7, Appel gratuit)

LE DÉMARCHAGE FRAUDULEUX

| LE DÉMARCHAGE FRAUDULEUX |

Une enquête sur l'isolation, sur les énergies renouvelables... Démarchage frauduleux ou non ? ERDF ne fait pas ce type d'enquête et ne mandate pas d'entreprise pour cela.

Pour informer vos administrés, nous vous proposons de diffuser cette plaquette incluant des conseils et des voies de recours.



Pour la recevoir, contactez votre Interlocuteur Privilegié

Contacts

Délégation Territoriale ERDF dans le Calvados

Coordonnées :

8/10 Promenade du Fort
 BP 163 – 14010 CAEN Cedex
 Fax : 02 31 30 32 30

DDPP du Calvados (Direction Départementale de la Protection des Populations)

Coordonnées :

6 Boulevard du Général Vanier – CS 95181
 14070 CAEN CEDEX 5
 Tél : 02 31 24 98 60
 Fax : 02 31 24 98 02
 Mail : ddpp@calvados.gouv.fr